

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 2 DECEMBRE 2014**

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX, TRIBOULIN, COQUARD, GROSMOLLARD, CHEVALIER, CHARBONNIER, GUERPILLON, DUPUY, VINCENT, BLAIN, CHABANNE, SOULARD, JOUBERT, BIEF.

Absent excusé: Monsieur GIRAUD.

Secrétaire de séance : Monsieur CHARBONNIER.

- 
- **Compte rendu de la réunion du 4 novembre 2014** : il est approuvé à l'unanimité.
  - **Projet espace intergénérationnel** : la consultation d'architectes a été lancée. Une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux sera formulée auprès de l'Etat en janvier.
  - **SYDER** :
    - ✓ Monsieur CHEVALIER fait le compte rendu de la réunion du 4 novembre. Il présente le programme de remplacement des luminaires équipés de sources "ballon fluorescent".
    - ✓ A l'unanimité des membres présents, il est décidé d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de services associés mis en place par le SYDER.
  - **Subvention pour « Le Sou des Ecoles »** : A l'unanimité des membres présents il est décidé d'allouer au Sou des Ecoles une subvention de 130 € afin de remplacer le traineau du père Noël élaboré par cette association pour la décoration de la place de l'église.
  - **Modifications budgétaires** : Afin de répondre à une demande de subvention de l'association du Sou des Ecoles et à un besoin de photocopieur à l'école, il est décidé à l'unanimité des membres présents de procéder à des virements de crédits sur le budget communal de l'exercice 2014.
  - **Admission en non-valeur** : A l'unanimité des membres présents il est décidé d'admettre en non valeur sur le budget de l'exercice 2014 les sommes désignées ci-dessous :

➤ Redevances assainissement 2012	7.85
➤ Redevances assainissement 2009	59.78
Total	67.63
  - **Tarifs 2015** : A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal fixe divers tarifs à compter du 1er janvier 2015 :
    - \* redevance d'assainissement : abonnement annuel de 15 € par foyer + 0.75 € / m3.  
Ces mesures financières ont été choisies dans le but d'éviter un déficit de clôture et de répondre aux besoins de travaux éventuels sur l'équipement déjà ancien.
    - \* droit de branchement à l'égout : 300 €
    - \* droits de place :
      - ✓ Abonnés                    0,30 € / ml / jour avec un minimum facturé de 3 ml
      - ✓ Occasionnels            0,55 € / ml / jour avec un minimum facturé de 3 ml
    - \* concessions cimetièrre
      - ✓ simples                    200 €       doubles 400 €
      - ✓ tombes préfabriquées    2 700 €
      - ✓ cavurnes                    400 €
      - ✓ droit à une pose de plaque en cas de dispersion des cendres    50 €

- **Questions diverses :**

- ✓ **Chantier International de Jeunesse :** des propositions de travaux ont été formulées suite à une réunion de travail des élus investis dans cette démarche. Il est envisagé une rencontre en début d'année avec la déléguée régionale de l'organisme « Jeunesse et Reconstruction » et de se laisser encore un peu de temps pour finaliser et valider la venue des jeunes.
- ✓ **Plan Local d'Urbanisme :** Les membres de la commission expriment leur interrogation relative au résultat de l'étude obligatoire des aléas qui a été rendue par le bureau d'ingénierie des risques naturels. Les prescriptions qui en découlent sont contraignantes, il convient de recueillir plus d'explications.
- ✓ **Fleurissement :**  
La commune de Chambost a obtenu le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie des communes de 500 à 1000 habitants dans le cadre du concours de fleurissement de l'Office du Tourisme des Montagnes du Matin. Et, dans le cadre du concours départemental du Rhône, elle a été classée 2<sup>ème</sup> dans le palmarès d'arrondissement des communes de 601 à 1500 habitants. Le traditionnel repas offert par la mairie aux bénévoles s'occupant de l'entretien et du fleurissement du village est fixé au 7 janvier 2015.
- ✓ **Panneau des circuits VTT du territoire des Montagnes du Matin:** il a été décidé d'installer un panneau sans y faire figurer les curiosités de la commune puisqu'elles sont mentionnées sur celui des circuits des Monts du Lyonnais.
- ✓ **Ecole :** Mme le Maire donne lecture d'un mail composé des petits mots des enfants qui ont participé et apprécié la commémoration du 11 novembre. Un courrier de remerciements pour leur présence et leur travail leur a été adressé.
- ✓ **Temps d'Activités Périscolaires :** deux réunions sont prévues pour faire un bilan sur la période écoulée et préparer les futures : le jeudi 11 décembre pour la commission vie scolaire et le lundi 22 décembre avec les employées et les bénévoles.
- ✓ **Prochain conseil :** le lundi 12 janvier 2015 à 20h30.

Fait en Mairie le 4 décembre 2014

Le Maire,